

NOTICE D'UTILISATION

DU

VENTILATEUR BRUMISATEUR

MOBILE



I- CARACTÉRISTIQUES ET FONCTIONNEMENT

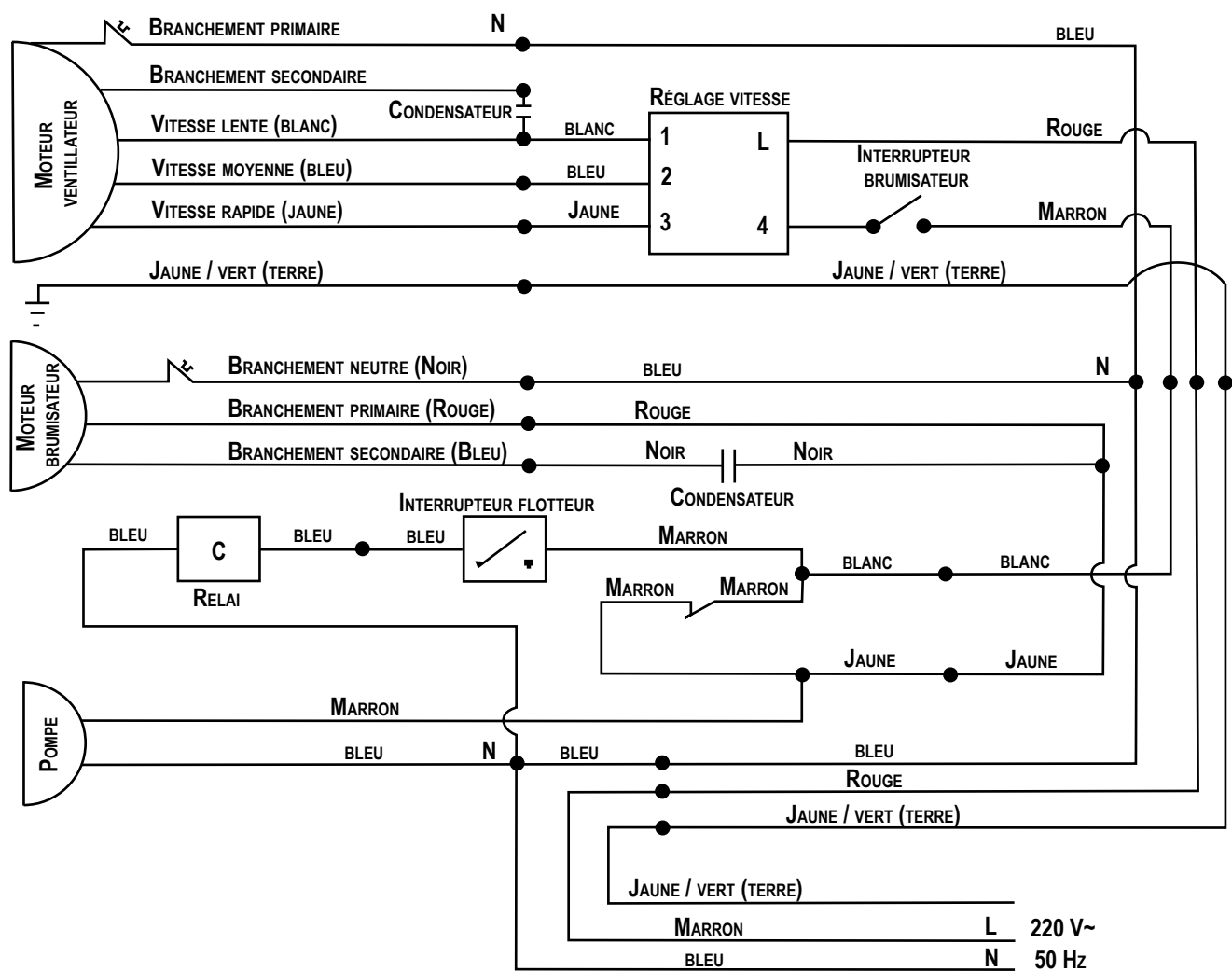
- 1- MODÈLE LUXUEUX ET DE BELLE PRÉSENTATION.
- 2- LE SYSTÈME DE BRUMISATEUR UTILISE UN EXCELLENT ÉQUIPEMENT PAR CENTRIFUGATION, D'UNE STRUCTURE SIMPLE ET D'UN ENTRETIEN AISÉ QUI NE REQUIERT PAS DE SYSTÈME DE FILTRATION OU DE GICLEUR.
- 3- L'APPAREIL EST RECOUVERT D'UN REVÊTEMENT EXTÉRIEUR EN ÉPOXY LE PROTÉGÉANT CONTRE LA ROUILLE ET AUGMENTANT SA DURÉE DE VIE. IL EST FOURNI AVEC UN CHARIOT POUR PERMETTRE UN DÉPLACEMENT RAPIDE ET AISÉ, LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES SONT ÉTANCHES, CE QUI PERMET UN FONCTIONNEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ.
- 4- LA BRUMISATION ET LA VENTILATION SONT ACTIONNÉES PAR DEUX MOTEURS DIFFÉRENTS. CHAQUE MOTEUR EST D'UNE FABRICATION DE HAUTE QUALITÉ, CE QUI PERMET DES PERFORMANCES DURABLES, UNE FAIBLE AUGMENTATION DE TEMPÉRATURE LORS DU FONCTIONNEMENT, UN NIVEAU SONORE BAS AINSI QU'UNE FORTE PROTECTION CONTRE LA SURCHAUFFE.
- 5- LE SYSTÈME DE BRUMISATION EST TRÈS PERFORMANT ET LE VOLUME DE BRUME PEUT ÊTRE RÉGLÉ. L'INTERRUPTEUR POUR LA POMPE ET LE CAPTEUR DU FLOTTEUR SONT PLACÉS DANS UNE ENDROIT TOTALEMENT ISOLÉ AFIN DE PROTÉGER L'UTILISATEUR ET DE RENDRE LA MACHINE FIABLE ET SÉCURISÉE. L'INTERRUPTEUR DU FLOTTEUR PEUT COUPER AUTOMATIQUEMENT L'ALIMENTATION DE LA POMPE À EAU ET DU MOTEUR DU BRUMISATEUR SI LE NIVEAU D'EAU N'EST PAS SUFFISANT POUR PRODUIRE DE LA BRUME.
- 6- L'APPAREIL A UNE FONCTION D'OSCILLATION ANGULAIRE ET L'ANGLE D'INCLINAISON VERTICAL PEUT ÊTRE AJUSTÉ CE QUI PERMET UNE UTILISATION EN TOUTE SIMPLICITÉ, SÉCURITÉ ET CONFIANCE. IL EST IDÉAL POUR ÉVACUER LES ODEURS DÉSAGRÉABLES ET LA POUSSIÈRE DANS LES USINES, POUR RAFRAÎCHIR À LA MAISON, DANS LES COMMERCES, DANS LES RESTAURANTS, AUX TERRASSES DES CAFÉS, DANS LES MAISONS DE RETRAITES ET LES HÔPITAUX, DANS LES DANCINGS ET LES GARDEN PARTY. IL PEUT ÊTRE UTILISÉ DANS LES LIEUX D'ÉLEVAGE D'ANIMAUX, LES SERRES, LES LIEUX DE CULTURE DE CHAMPIGNONS OU DANS TOUT AUTRE ENDROIT SPÉCIFIQUE.

II- MODE D'EMPLOI

- 1- L'APPAREIL DOIT ÊTRE BRANCHÉ SUR UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE CORRESPONDANT AUX CARACTÉRISTIQUES INDICÉES SUR LA PLAQUE SIGNALITIQUE. IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ DANS UN MILIEU CORROSIF, OU EN ATMOSPHÈRE HUMIDE.
- 2- NE PAS INSTALLER L'APPAREIL À UNE ALTITUDE SUPÉRIEURE À 1000 MÈTRES OU DANS UN ENDROIT DONT LA TEMPÉRATURE EXCÈDE 45°C.
- 3- LORSQUE L'APPAREIL EST BRANCHÉ SUR UNE PRISE MURALE, CELLE DOIT ÊTRE CONNECTÉE À UNE TERRE DE FAIBLE IMPÉDANCE DE FAÇON À GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES.
- 4- POUR AJUSTER L'OSCILLATION ANGULAIRE, DESSERRER LA VIS D'OSCILLATION ET LA PLACER DANS LA POSITION REQUISE (PLUS ELLE EST ORIENTÉE VERS L'EXTÉRIEUR, PLUS L'ANGLE D'OSCILLATION EST IMPORTANT) PUIS LA RESSERRER.
- 5- POUR RÉGLER L'ANGLE D'INCLINAISON VERTICAL, DÉVISSER L'ÉCROU DE FIXATION ET INCLINER LE BLOC MOTEUR DANS LA POSITION SOUHAITÉE PUIS RESSERRER L'ÉCROU.
- 6- L'APPAREIL POSSÈDE DU CÔTÉ DU BLOC MOTEUR (FIG. 4) DEUX CHAINETTES QUI ACTIONNENT UN INTERRUPTEUR ET UN COMMUTATEUR INCRÉMENTAL. LE COMMUTATEUR DÉTERMINE LA VITESSE DU MOTEUR DU VENTILATEUR SUR LES POSITIONS «LENT», «MOYEN», OU «RAPIDE» ET L'INTERRUPTEUR ACTIVE/DÉSACTIVE LE MOTEUR DU BRUMISATEUR ET LA POMPE À EAU. L'INTERRUPTEUR DU BRUMISATEUR NE PEUT ÊTRE ACTIONNÉ QUE SI LE MOTEUR DU VENTILATEUR TOURNE. LES VITESSES SE RÈGLEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE « EN PREMIÈRE POSITION, LA VITESSE DU MOTEUR EST LENTE; EN DEUXIÈME POSITION, LA VITESSE DU MOTEUR EST MOYENNE; EN TROISIÈME POSITION, LA VITESSE EST ÉLEVÉE ET EN QUATRIÈME POSITION, LE MOTEUR EST ARRÊTÉ ». POUR L'INTERRUPTEUR DU BRUMISATEUR, LA PREMIÈRE POSITION PERMET DE METTRE EN MARCHÉ LE MOTEUR DU BRUMISATEUR ET LA POMPE À EAU, LA DEUXIÈME POSITION D'INTERROMPRE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DU MOTEUR DU BRUMISATEUR ET DE LA POMPE À EAU.
- 7- SI L'APPAREIL EST RÉGLÉ POUR FONCTIONNER EN MODE BRUMISATEUR, LE DÉBIT DE BRUMISATION PEUT ÊTRE RÉGLÉ EN ACTIONNANT LA VALVE FIXÉE SUR LA BARRE (FIG. 6).
- 8- SI L'APPAREIL EST RÉGLÉ POUR FONCTIONNER EN MODE BRUMISATEUR, IL EST INDISPENSABLE DE REMPLIR LE RÉSERVOIR D'EAU (FIG. 3) AVANT DE LE FAIRE FONCTIONNER (LE NIVEAU D'EAU DOIT ÊTRE AU MINIMUM AU DESSUS DU NIVEAU DU CAPTEUR DU FLOTTEUR). LE BRUMISATEUR EST ÉQUIPÉ D'UNE PROTECTION DU MOTEUR ET DE LA POMPE À EAU QUI S'ACTIVE LORSQUE LE NIVEAU D'EAU N'EST PAS ASSEZ ÉLEVÉ POUR PRODUIRE DE LA BRUME. SI LE NIVEAU D'EAU EST EN DESSOUS DU FLOTTEUR, L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA POMPE À EAU ET DU MOTEUR DU BRUMISATEUR EST INTERROMPUE DE SORTE QUE L'APPAREIL Cesse LA BRUMISATION MAIS PEUT CONTINUER LA VENTILATION. LORSQUE LE RÉSERVOIR EST REMPLI ET LORSQUE LA VALVE DE DÉBIT DE BRUMISATION (FIG. 10) EST AU MAXIMUM, LE BRUMISATEUR PEUT FONCTIONNER EN CONTINU PENDANT 3 HEURES. REMPLIR LE RÉSERVOIR D'EAU LORSQUE LE NIVEAU EST TROP BAS. POUR VIDER L'EAU OU POUR NETTOYER LE RÉSERVOIR D'EAU, OUVRIR LA VALVE D'ÉVACUATION SITUÉE À L'ARRIÈRE DU RÉSERVOIR (FIG. 7).
- 9- LORS DE L'UTILISATION SUR CHARIOT, CALER LA ROUE AVANT POUR STABILISER L'APPAREIL. PROCÉDER EN SENS INVERSE POUR DÉPLACER LE BRUMISATEUR. NE PAS DÉPLACER LE CHARIOT SANS AVOIR AU PRÉALABLE ÔTÉ LA CALE AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LE CHARIOT.
- 10- NETTOYER LE RÉSERVOIR D'EAU AVANT TOUTE UTILISATION. AVANT LE NETTOYAGE, ENLEVER LE CAPTEUR DU FLOTTEUR ET LA POMPE EN PRENANT GARDE DE NE PAS ABÎMER LE CAPTEUR.

III- SCHÉMA ÉLECTRIQUE

PROTECTION THERMIQUE



PARAMÈTRES

POSITION 1 - VITESSE MINIMUM

CARACTÉRISTIQUES	UNITÉS	MODÈLES	
		VBP-24	VBP-26
VITESSE	TOURS/MIN	1100	1100
VOLUME D'AIR	M ³ /MIN	170	192
NIVEAU SONORE	DÉCIBELS	52	55
PUISSANCE	WATTS	305	325
VOLUME BRUME	LITRES/HEURE	7,5	7,5

POSITION 2 - VITESSE MOYENNE

CARACTÉRISTIQUES	UNITÉS	MODÈLES	
		VBP-24	VBP-26
VITESSE	TOURS/MIN	1250	1250
VOLUME D'AIR	M ³ /MIN	196	224
NIVEAU SONORE	DÉCIBELS	56	60
PUISSANCE	WATTS	315	335
VOLUME BRUME	LITRES/HEURE	7,5	7,5

POSITION 3 - VITESSE MAXIMUM

CARACTÉRISTIQUES	UNITÉS	MODÈLES	
		VBP-24	VBP-26
VITESSE	TOURS/MIN	1400	1400
VOLUME D'AIR	M ³ /MIN	258	292
NIVEAU SONORE	DÉCIBELS	62	68
PUISSANCE	WATTS	360	380
VOLUME BRUME	LITRES/HEURE	7,5	7,5

IV- SCHÉMAS DE MONTAGE

1- INSTALLATION DU MONTANT VERTICAL

RETIRER LES QUATRE BOULONS M8X20, LES RONDELLES À RESSORTS, LES RONDELLES PLATES ET LES VIS DE LA PLAQUE. PLACEZ LE MONTANT VERTICAL SUR LE PLATEAU DU CHARIOT EN METTANT LES TROUS EN VIS-À-VIS. PUIS INSÉRER LES VIS ET LES RONDELLES ET FIXER LE MONTANT À LA PLAQUE EN SERRANT LES QUATRE BOULONS M8X20.

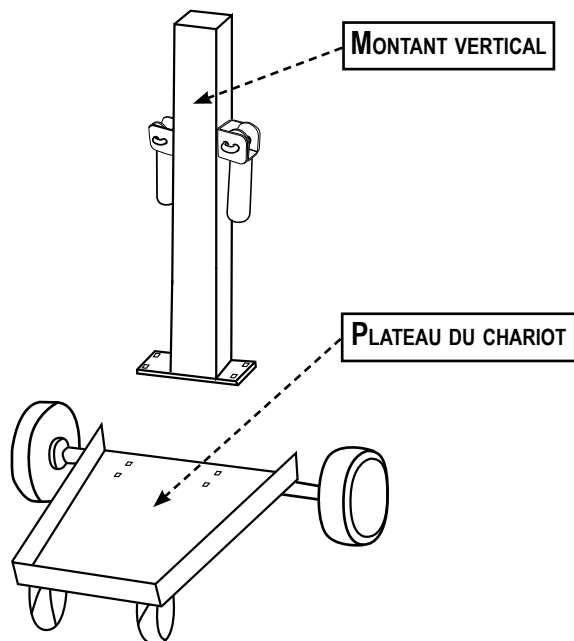


FIGURE N°1

3- PLACEMENT DU RÉSERVOIR

PRENDRE LE RÉSERVOIR, LE PLACER AU DESSUS DU CHARIOT EN FAISANT ATTENTION QUE CELUI-CI NE HEURTE PAS LE RÉSERVOIR.

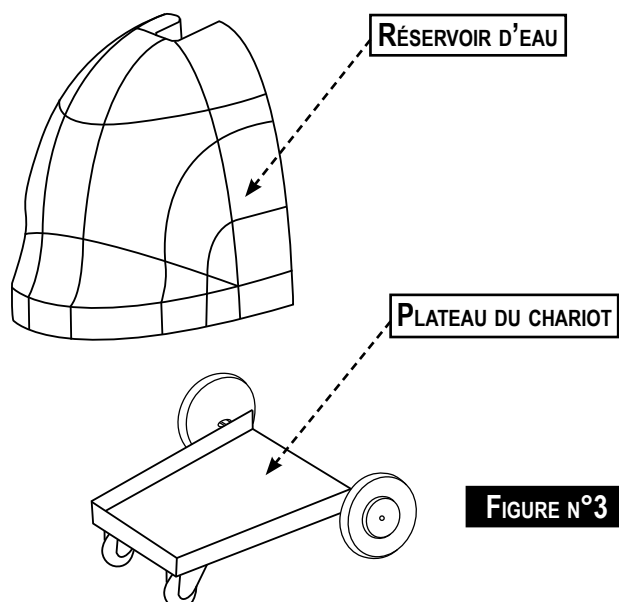


FIGURE N°3

2- INSTALLATION DE LA POMPE À EAU

SORTIR LA POMPE À EAU DÉLICATEMENT DE SON EMBALLAGE. NE PAS SORTIR LA POMPE À EAU EN TIRANT SUR LE CORDON D'ALIMENTATION OU SUR LE TUYAU.

PLACER ENSUITE LA POMPE À EAU DANS LE RÉSERVOIR D'EAU. UN PETIT ESPACE LUI EST DESTINÉ. IL VOUS SUFFIT DE SUIVRE LE SENS DES FLÈCHES INDICQUÉES SUR LA POMPE À EAU.

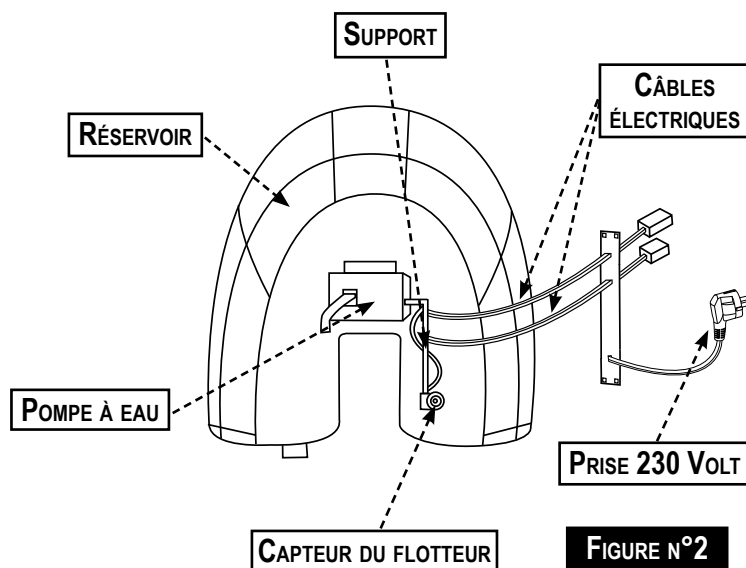


FIGURE N°2

4- INSTALLATION DE LA TÊTE DU VENTILATEUR

PRENDRE LA TÊTE DU VENTILATEUR ET FAITES CORRESPONDRE L'ENCOCHE DU MONTANT VERTICAL FACE À CELLE DU BLOC MOTEUR. SERRER ENSUITE LA VIS DE FIXATION.

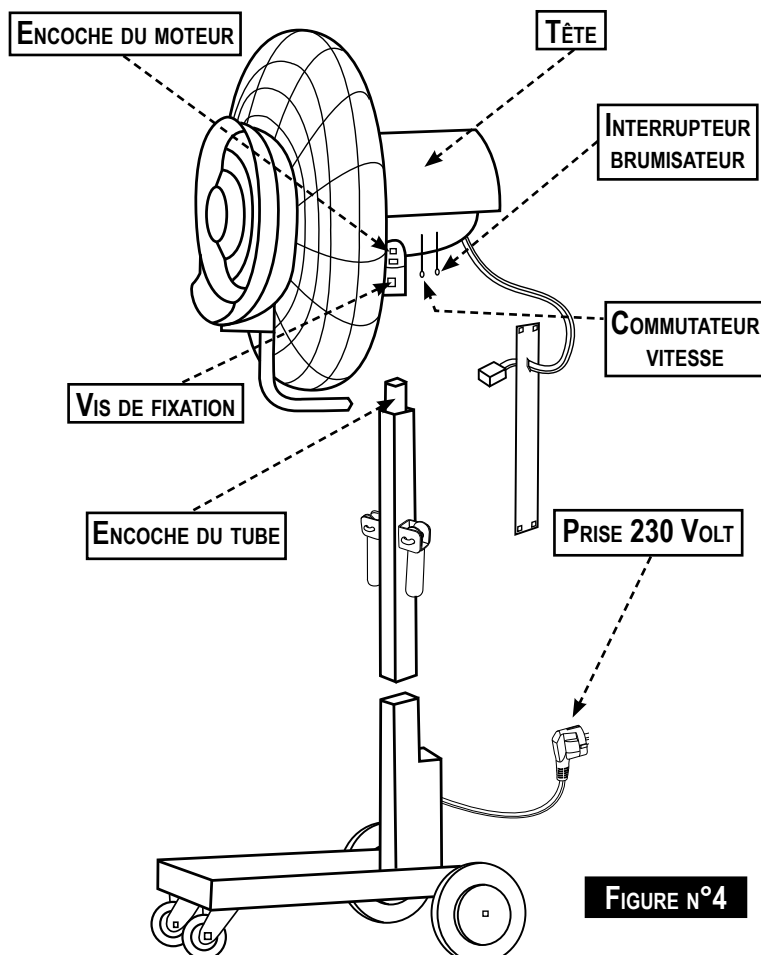


FIGURE N°4

5- INSTALLATION DU CÂBLE ÉLECTRIQUE ET DES TUYAUX

FAIRE PASSER LE CÂBLE D'ALIMENTATION DU MOTEUR DU BRUMISATEUR PAR LE TROU SITUÉ DANS LE MONTANT VERTICAL. INSTALLER LE «PASSE CÂBLE EN CAOUTCHOUC» AUTOUR CÂBLE ET L'INSÉRER DANS LE MONTANT VERTICAL. INSÉRER FORTEMENT LES TUYEAUX DU PULVERISATEUR ET D'ARRIVÉE D'EAU SUR LES FIXATIONS PRÉVUES À CET EFFET SUR LE MONTANT VERTICAL.

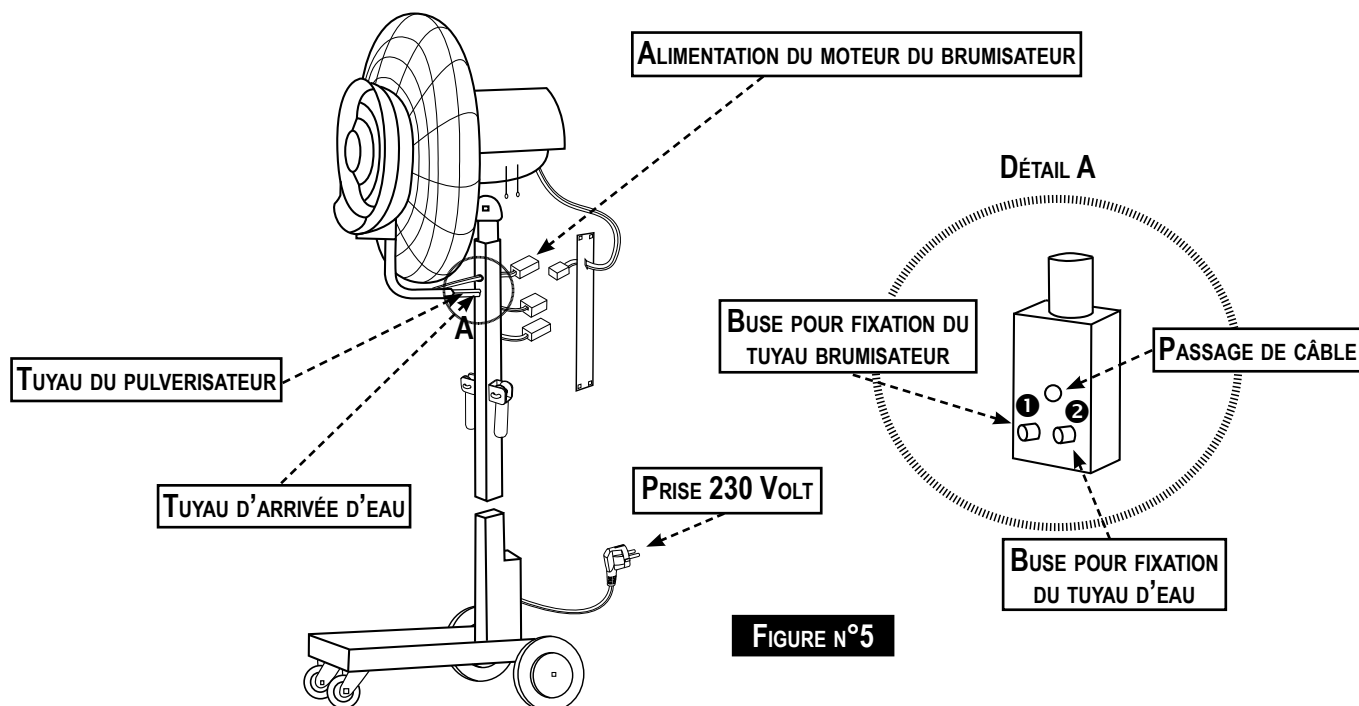


FIGURE N°5

6- INSTALLATION DE LA PLAQUE ARRIÈRE N°1

RETIREZ LES QUATRE VIS M5 ET LES RONDELLES DE LA PLAQUE ARRIÈRE. PUIS BRANCHEZ LES PRISES MÂLES DU BRUMISATEUR ET DU VENTILATEUR DANS LEURS PRISES FEMELLES RESPECTIVES. APRÈS VÉRIFICATION, PLACEZ L'ENSEMBLE DES CÂBLES DANS LA RAINURE DU MONTANT VERTICAL. FIXEZ LA PLAQUE ARRIÈRE N°1 AU MONTANT VERTICAL À L'AIDE DES QUATRE VIS M5 ÉQUIPÉES DE LEURS RONDELLES.

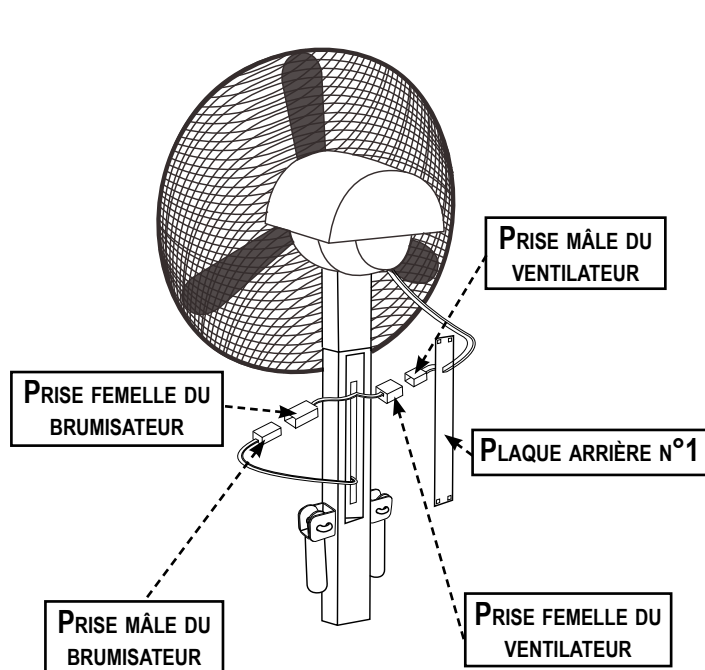


FIGURE N°6

7- INSTALLATION DE LA PLAQUE ARRIÈRE N°2

REMETTRE LE RÉSERVOIR D'EAU SUR LE CHARIOT DANS SA POSITION D'ORIGINE. PUIS BRANCHER RESPECTIVEMENT LES PRISES MÂLES AUX PRISES FEMELLES SITUÉES DANS LA RAINURE ARRIÈRE N°2 EN FAISANT ATTENTION AU SENS DE BRANCHEMENT.

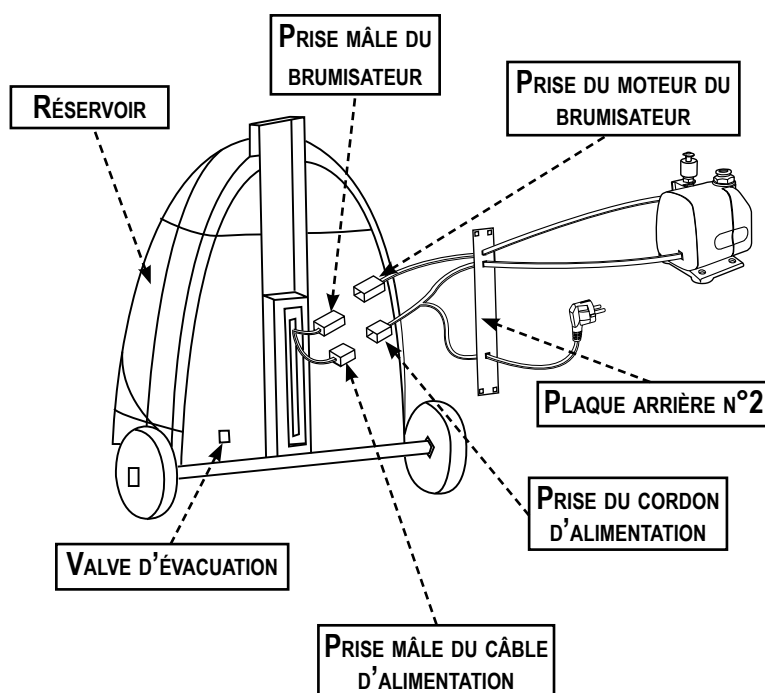
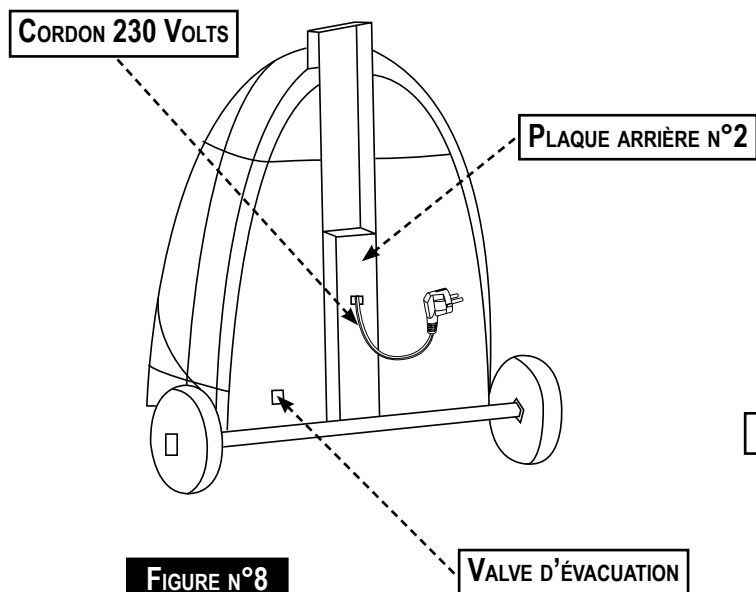


FIGURE N°7

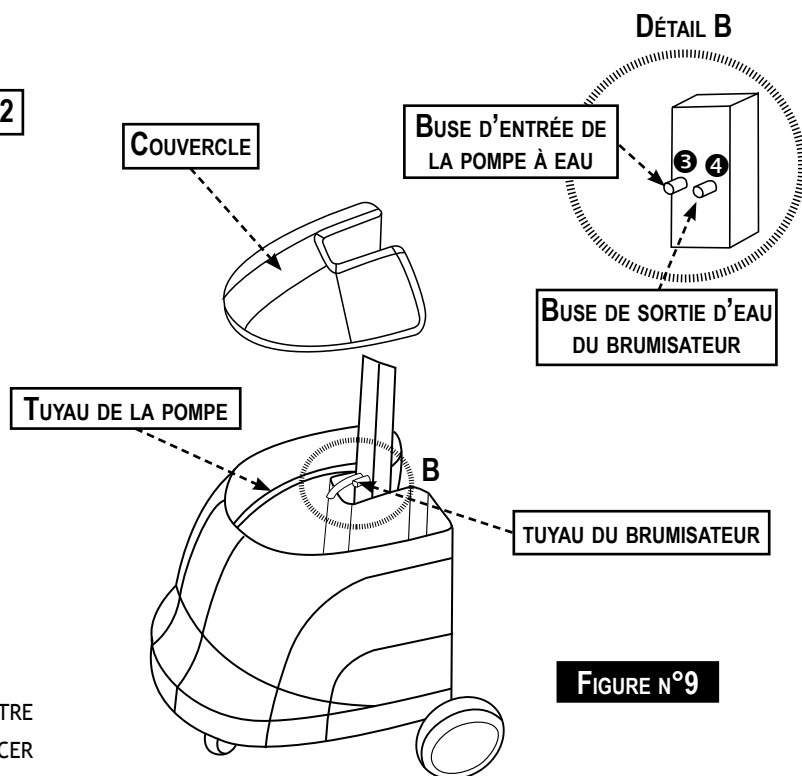
8- INSTALLATION DU BOITIER ARRIÈRE N°2

ENLEVER LES QUATRE VIS M5 ET LEURS RONDELLES DU MONTANT VERTICAL. VÉRIFIER LES BRANCHEMENTS ET PLACER LE TOUT DANS LA RAINURE VERTICALE. FIXER ENFIN LA PLAQUE ARRIÈRE N°2 DU MONTANT VERTICAL AVEC QUATRE VIS M5 ET LEURS JOINTS.



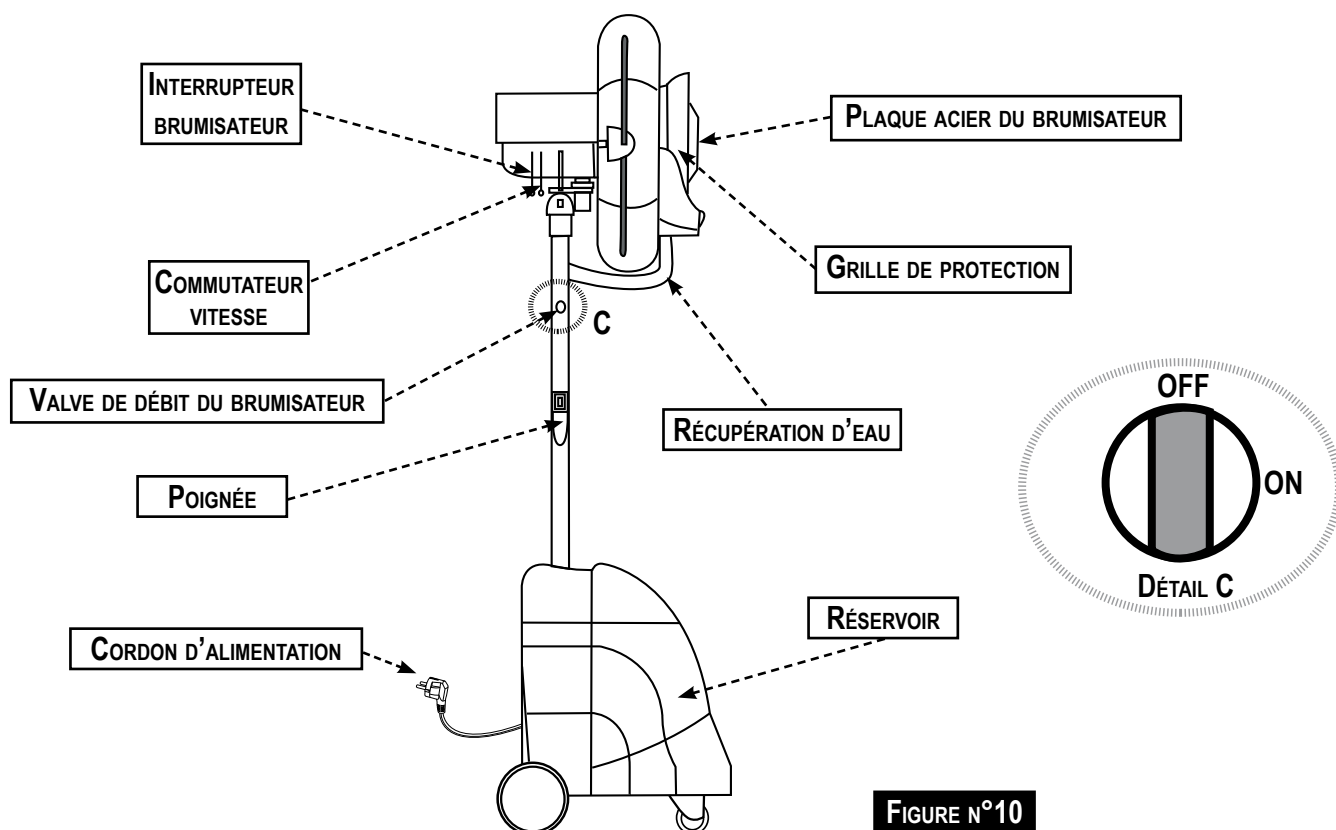
9- INSTALLATION DES TUYAUX

ENLEVER LE COUVERCLE DU RÉSERVOIR, INSTALLER LE TUYAU DE LA POMPE À EAU ET CELUI DU BRUMISATEUR DANS LES BUSES CORRESPONDANTES, LES FIXER CORRECTEMENT PUIS REPLACER LE COUVERCLE SUR LE RÉSERVOIR. BIEN NOTER QUE LES TUYAUX DE LA POME À EAU, DU BRUMISATEUR AINSI QUE DU CORDON D'ALIMENTATION DE LA POME À EAU DOIVENT ÊTRE INSÉRÉS DANS LA RAINURE EN «U» SOUS LE COUVERCLE DU RÉSERVOIR.



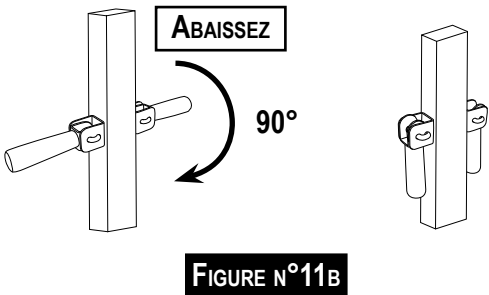
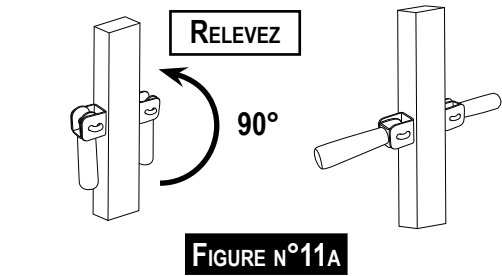
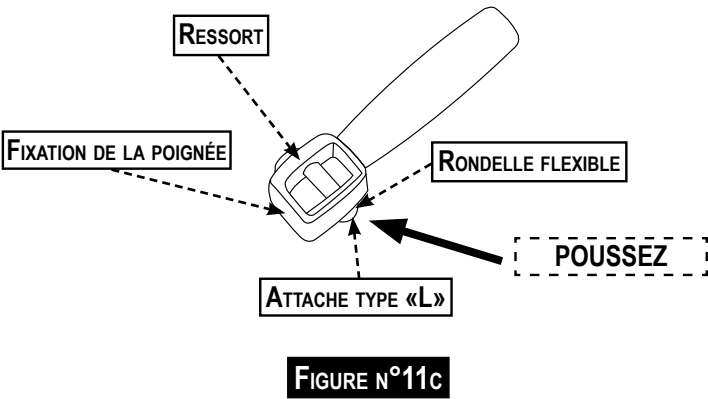
10- CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT

REMPILIR LE RÉSERVOIR D'EAU PROPRE (LE NIVEAU D'EAU DOIT ÊTRE AU MOINS AU DESSUS DU CAPTEUR DU FLOTTEUR) PUIS REPLACER LE COUVERCLE DU RÉSERVOIR. POSITIONNER LA VALVE DE DÉBIT DU BRUMISATEUR SUR «OFF». PUIS BRANCHER LE CORDON D'ALIMENTATION, TIRER SUR LA CHAINETTE DU COMMUTEUR VITESSE (FIG.10) POUR ENCLANCHER LA VITESSE MINIMUM ET VÉRIFIER QUE LE MOTEUR DU VENTILATEUR FONCTIONNE. ENFIN, POSITIONNER LA VALVE SUR «ON» ET VÉRIFIER L'ÉTAT DE LA BRUMISATION.

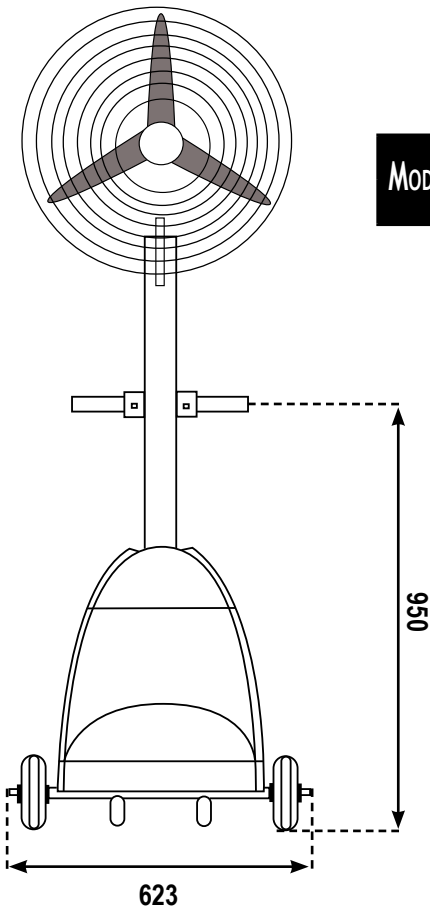


11- INSTRUCTIONS POUR LA POIGNÉE

S’IL Y A BESOIN DE DÉPLACER L’APPAREIL, RELEVEZ LES POIGNÉES (FIG. 11A). S’ASSURER QUE LES POIGNÉES SONT CORRECTEMENT VÉROUILLÉES AVANT DE DÉPLACER L’APPAREIL.

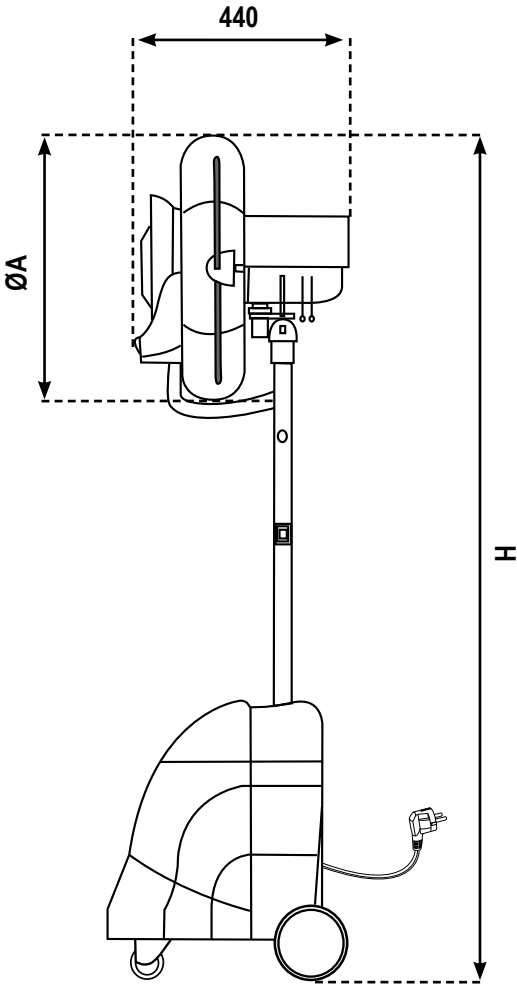


12- DIMENSIONS EXTÉRIEURES



CARACTÉRISTIQUES			
MODÈLES		ØA	H
MFS-24		Ø660	1920
MFS-26		Ø710	1945

FIGURE N°12



V- ENTRETIEN

- 1- AFIN DE PRÉSERVER LE BEL ASPECT DE L'APPAREIL, IL EST RECOMMANDÉ DE LE NETTOYER RÉGULIÈREMENT.
- 2- BIEN DÉBRANCHER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE AVANT TOUTE OPÉRATION DE NETTOYAGE ET SURTOUT AVANT D'ENLEVER LA GRILLE DE PROTECTION DES PALES. NETTOYER L'APPAREIL AVEC UNE BALAYETTE ET UN CHIFFON DOUX ET AVEC UN PRODUIT D'ENTRETIEN (NE PAS UTILISER D'ESSENCE OU TOUT AUTRE PRODUIT CORROSIF). APRÈS NETTOYAGE, SÉCHER LA GRILLE ET LES PALES AVEC UN CHIFFON SEC ET REMONTER L'APPAREIL (ATTENTION: LES PARTIES DU SYSTÈME DE BRUMISATION NE PEUVENT PAS ÊTRE DÉMONTÉES).
- 3- NE PAS LAISSER D'EAU COULER DANS LE MOTEUR ET NE PAS MOUILLER LES ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES DURANT LE NETTOYAGE. DE MÊME, NE PAS HEURTER LES PALES ET NI CHANGER L'ANGLE.
- 4- AFIN DE CONSERVER L'EAU PROPRE DANS LE RÉSERVOIR, LE NETTOYER RÉGULIÈREMENT.
- 5- AFIN D'ASSURER UNE OSCILLATION EN DOUCEUR, GRAISSER LES ÉLÉMENTS ROTATIFS DU MÉCANISME D'OSCILLATION TOUS LES SIX MOIS.
- 6- BIEN NETTOYER L'APPAREIL ET LE PROTÉGER DE LA POUSSIÈRE S'IL N'EST PAS UTILISÉ DURANT UNE LONGUE PÉRIODE.

VI-PRÉCAUTIONS DIVERSES

- 1- LORS DE L'OUVERTURE DES CARTONS D'EMBALLAGES, RETIRER LES ÉLÉMENTS DE L'APPAREIL EN TENANT COMPTE DU SENS D'EXTRACTION (INDIQUÉ PAR DES FLÈCHES IMPRIMÉES SUR LES CARTONS D'EMBALLAGES).
- 2- NE PAS METTRE LES MAINS OU TOUT AUTRE OBJET DANS LES GRILLES DU VENTILATEUR OU SUR LA PLAQUE DU BRUMISATEUR.
- 3- L'ORIENTATION VERS LE HAUT OU VERS LA BAS NE DOIT PAS DÉPASSER L'ANGLE D'INCLINAISON DÉFINI.
- 4- NE PAS PLACER L'APPAREIL PRÈS D'UN RIDEAU QUI POURRAIT ÊTRE ASPIRÉ NI SUR UNE SURFACE NON PLANE.
- 5- LES ENFANTS, LES PERSONNES AGÉES AINSI QUE LES PERSONNES SENSIBLES À UN GRAND FLUX D'AIR NE DOIVENT PAS RESTER TROP LONGTEMPS DEVANT L'APPAREIL.
- 6- SI LE CORDON D'ALIMENTATION EST ABÎMÉ, DEMANDER LES SERVICES D'UN PROFESSIONNEL AFIN QU'IL LE CHANGE.
- 7- RETOURNER L'APPAREIL À UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ OU À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ, SI LORS DU FONCTIONNEMENT, UN BRUIT INHABITUEL, DES ÉMISSIONS DE FUMÉE OU SI LES PALES NE FONCTIONNENT PAS.
- 8- EN DEHORS DE L'ENTRETIEN COURANT, AUCUNE PERSONNE NON AGRÉÉE NE DOIT DÉMONTER, MODIFIER OU RÉPARER L'APPAREIL.
- 9- ÉLOIGNER LES DANRÉES SUSCEPTIBLES DE MOISIR DU VENTILATEUR/BRUMISATEUR, LORS DE SON UTILISATION.

VII- GARANTIE

- 1- LA VENTILATEUR/BRUMISATEUR EST GARANTI UN AN PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE CONTRE TOUS VICES DE FABRICATION. ELLE EXCLUT TOUTES LES UTILISATIONS NON CONFORMES AU PRÉSENT MANUEL, ET NOTAMMENT LES CAS SUIVANTS : «TRACE DE CHOC VIOLENT, OUVERTURE DU PRODUIT, MODIFICATION DU CORDON SECTEUR, TRACE D'OXYDANT (DÉTERGENT, PRODUIT ABRASIF, HUILE, ESSENCE, ALCOOL, PRODUIT CHIMIQUE, ...), TRACE DE SURCHAUFFE, PIÈCE MANQUANTE, ÉLÉMENT MODIFIÉ». TOUT USAGE AYANT POUR CONSÉQUENCE DE DÉTOURNER LE VENTILATEUR/BRUMISATEUR DE SON UTILISATION ORIGINALE, CONDUIT SON ACQUÉREUR AU RENONCEMENT IMPLICITE DE LA GARANTIE.
- 2- LA FACTURE FAIT OFFICE DE BON DE GARANTIE. DANS LE CAS D'UN RETOUR DE L'APPAREIL AU SERVICE APRÈS VENTE, LA FACTURE (OU SON DOUBLE PARFAITEMENT LISIBLE) DOIT ÊTRE JOINTE AU PRODUIT. LE N° DE SÉRIE FIGURANT SUR LA FACTURE DOIT CORRESPONDRE AU N° DE SÉRIE DE L'APPAREIL.
- 3- IL EST VIVEMENT CONSEILLÉ DE GARDER LES EMBALLAGES D'ORIGINE AFIN DE POUVOIR, LE CAS ÉCHÉANT, RETOURNER LE VENTILATEUR/BRUMISATEUR AU SERVICE APRÈS VENTE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS. DANS LE CAS D'UN RETOUR D'APPAREIL DANS DES EMBALLAGES INSUFFISANTS, LA GARANTIE NE POURRA S'APPLIQUER.
- 4- AFIN DE GARANTIR UNE INTERVENTION LA PLUS EFFICACE POSSIBLE SUR L'APPAREIL, IL EST IMPÉRATIF DE JOINDRE À L'APPAREIL LA FICHE DE RETOUR DÛMENT REMPLIE. AUCUNE INTERVENTION SUR L'APPAREIL NE PEUT S'EFFECTUER SANS CETTE FICHE. VOUS LA TROUVEREZ À LA DERNIÈRE PAGE DE LA PRÉSENTE NOTICE.
- 5- L'APPAREIL DOIT ÊTRE RETOURNÉ COMPLET AU SERVICE APRÈS VENTE. AUCUN CONTRÔLE SUR L'APPAREIL NE PEUT S'EFFECTUER DANS LE CAS CONTRAIRE.

VII- RECYCLAGE DE VOTRE VENTILATEUR / BRUMISATEUR

LA NOUVELLE DIRECTIVE EUROPÉENNE 2002/96/CE PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE RECYCLAGE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (EEE), ENTRANT EN APPLICATION LE 13 AOÛT 2005, DÉTERMINE LE COMPORTEMENT ET LA RESPONSABILITÉ DES FABRICANTS, DISTRIBUTEURS ET UTILISATEURS EN MATIÈRE DE RETRAITEMENTS DES DÉCHETS DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE).

LE VENTILATEUR/BRUMISATEUR, COMME TOUS LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES DOIT SUIVRE LES OBLIGATIONS DE RETRAITEMENT ET RECYCLAGE DÉCRITES DANS LA DIRECTIVE EUROPÉENNE 2002/96/CE. IL NE PEUT DONC ÊTRE ABANDONNÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE, DANS UNE DÉCHARGE MUNICIPALE, OU DANS TOUS ENDROITS AUTRES QUE CEUX RÉSERVÉS À LA COLLECTE SPÉCIFIQUE DES DEEE.

CETTE DIRECTIVE A POUR OBJET DE PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ HUMAINE EN RAISON DE LA PRÉSENCE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES.

TOUT APPAREIL RÉPONDANT AUX CATÉGORIES D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES COUVERTES PAR LA DIRECTIVE 2002/96/CE, DOIT AFFICHER SUR LA PLAQUE SIGNALITIQUE, SUR L'EMBALLAGE ET DANS LA NOTICE D'UTILISATION LE SYMBOLE NORMALISÉ CI-CONTRE.

VIII- GENCOD ET PLAQUES SIGNALITIQUES

MODÈLE : VBP-26
CAPACITÉ MAXIMUM D'EAU : 20 LITRES
PUISSANCE : 380 WATTS
COURANT : 2,6 A
TENSION ÉLECTRIQUE : 220-240 VAC
FRÉQUENCE : 50 HERTZ

N° DE SÉRIE : 8142-707-XXXX



IX- TÉLÉCHARGEMENT

VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER LA DOCUMENTATION COMMERCIALE, CETTE PRÉSENTE NOTICE AINSI QUE LES PHOTOS DE CES PRODUITS SUR LE SITE www.r-et-o.com.

VOTRE RÉFÉRENCE	FICHE DE RETOUR EN SAV	DATE DE RÉCEPTION :
	☐ SOUS GARANTIE ☐ HORS GARANTIE	N°
		NE PAS REMPLIR ↗

VOS COORDONNÉES			
SOCIÉTÉ			
NOM		PRÉNOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE		E-MAIL	

REVENDEUR			
SOCIÉTÉ			
NOM		PRÉNOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE		FAX	
E-MAIL		INTERNET	

ACHAT DU PRODUIT			
DATE DE L'ACHAT		N° DE LA FACTURE	*
MODÈLE	☐ VBP-24 ☐ VBP-26		
N° DE SÉRIE			

* JOINDRE IMPÉRATIVEMENT LA FACTURE D'ACHAT AU BON DE RETOUR SAV

UTILISATION	
Nb d'heures d'utilisation	
TYPE D'ALIMENTATION 230VAC	☐ RÉSEAU ☐ CONVERTISSEUR ☐ GROUPE ÉLECTROGÈNE
NATURE DU PROBLÈME	☐ ÉLECTRIQUE ☐ MÉCANIQUE ☐ POMPE À EAU ☐ VENTILATEUR ☐ ACOUSTIQUE

DÉTAIL DE LA PANNE

L'ADRESSE DE RETOUR FIGURE SUR LA PAGE www.r-et-o.com/Adresses.htm

